

Association Suzanne Michaux : la maison des créateurs d'entreprise

PERMETTRE À des personnes sans emploi de retrouver une activité en créant leur propre entreprise. C'est le cheval de bataille de l'association Suzanne Michaux, créée en 2005 suite aux legs de madame Michaux. «Nous aidons essentiellement des personnes en recherche d'emploi et qui, ne trouvant pas, se posent la question de créer leur propre entreprise», explique Christine Galan, bénévole au sein de l'association.

600 projets accompagnés

Depuis 2005, près de 600 projets ont ainsi été accompagnés par les antennes de Versailles et de Houilles. Au total, 180 entreprises ont été créées depuis 2005 grâce à l'accompagnement de l'association. Et ce n'est pas près de s'arrêter : «C'est vrai qu'en 2011, la demande s'est accrue, indique Jacques Guinault, président de l'association. Mais nous sommes aussi plus connus alors je ne sais pas si cela n'est dû qu'à l'impact de la crise. En 2011,

nous avons eu 26 créations d'entreprises et 31 personnes sorties du chômage.» Sans distinction, l'association reçoit des profils divers de personnes prêtes à créer leur entreprise : «Les gens sont rarement sans expérience, souligne Christine Galan. Il y a des jeunes qui ont commencé à travailler tôt mais aussi des mères de famille qui souhaitent se lancer dans une activité ou encore des personnes qui souhaitent se mettre à leur compte suite à un licenciement. Les profils sont variés, de même que les projets : coiffure à domicile, graphothérapie, peintre en bâtiment, éthologie, informatique...»

Chefs d'entreprise, juristes, banquiers...

Le rôle des bénévoles de l'association Suzanne Michaux qui, en majorité sont des chefs d'entreprise, des juristes ou encore des banquiers, est d'accueillir ces porteurs de projets et de les accompagner. «Au départ, il y a un gros travail d'écoute, explique Christine Galan. Nous sommes toujours deux. Nous

nous intéressons au vécu, à ce la personne attend de nous. Ensuite, nous l'aidons à construire son business plan, son plan marketing... Nous mettons un certain nombre de documents à sa disposition.» «Nous leur donnons tous les atouts pour réussir, poursuit le président. Notre objectif, c'est que les gens réussissent. Nous les accompagnons du départ à la création. Même s'il est vrai que la mise en place du statut d'autoentrepreneur a boosté les créations de petites entreprises, beaucoup reviennent nous voir en disant "je n'ai pas de clients". Cela s'apprend !» Jacques Guinault espère par la suite pouvoir créer un club des entrepreneurs réunissant ceux que l'association Suzanne Michaux a accompagnés.

Florie Cedolin

• Association Suzanne Michaux, 24, rue du Maréchal-Joffre à Versailles. Tél. : 01 30 21 96 86. Permanences les jours ouvrables de 10h à 12h30.

Il a créé son entreprise grâce à l'association

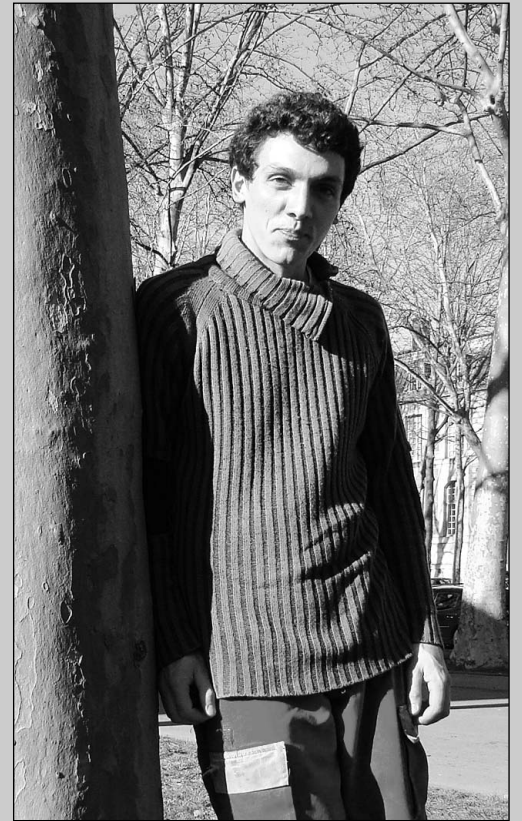
AGÉ DE 28 ANS, Simon Kalfon est depuis le 2 janvier à la tête de l'entreprise "Si Elagage".

«Je souhaitais me mettre à mon compte, explique le jeune homme originaire de Buc. Et je cherchais de l'aide car je ne savais pas trop comment m'y prendre. Entre la chambre de commerce, Pôle emploi, la banque, l'assureur... je ne savais pas trop par où commencer ! Et puis, l'association a un réseau, ce qui permet d'avoir des conseils. J'ai démissionné de mon emploi et intégré une formation de six mois à l'Afpa. Je suis maintenant au chômage, ce qui me permet de toucher des indemnités et de créer mon entreprise.»

Simon Kalfon propose des services d'élagage à des particuliers comme à des syndicats de copropriété. «L'association propose aussi des réunions avec d'autres créateurs, ce qui permet de partager son expérience», complète Simon Kalfon.

Le jeune homme espère maintenant voir se remplir son carnet de commandes et, pourquoi pas, pouvoir embaucher quelqu'un si le travail est trop important.

«Si Elagage», www.si-elagage.com



◆ Simon Kalfon a créé son entreprise grâce aux conseils des bénévoles de l'association Suzanne Michaux.

Saint-Louis • Ouverture du 1^{er} bar à sourires des Yvelines

Des dents éblouissantes en seulement 20 minutes

RETROUVER UN SOURIRE "ultra brite" en 20 minutes. C'est la promesse de Pro Sourire, premier bar à sourires des Yvelines, ouvert le 11 avril, rue du Général-Leclerc. Cette technique venue tout droit des Etats-Unis explose depuis quelques mois. 400 centres de blanchiment de dents ont ouvert en à peine un an et demi.

Entre 2 et 8 teintes gagnées

Le principe est simple. «Après évaluation de la couleur de votre dentition grâce à un nuancier et un brossage de dents à l'aide d'un petit gant, on applique un gel de blanchiment photosensible dans une gouttière directement sur les dents du client», explique Mathilde Epron, qui a créé "Pro Sourire" avec son frère, Rodolphe Gallissot. Puis on expose le tout à une lampe à lumière pulsée pour faire

réagir le gel. Ce produit ne contient pas de peroxyde d'hydrogène. C'est indolore et sans danger car il a été testé cliniquement», assure la responsable du bar à sourires.

Grâce à ce procédé, il est possible de gagner entre deux et huit teintes pendant au moins trois mois. «C'est sûr que si vous fumez ou buvez du café, les effets seront moins longs», souligne cette ancienne diététicienne. Pour Christine, c'est une première. «Je songeais depuis pas



◆ Mathilde Epron, dans une cabine de blanchiment de dents.

mal de temps à me faire blanchir les dents. Mais je ne voulais pas me déplacer jusqu'à Paris, explique cette cliente originaire de Montfort-L'Amaury. Je suis très satisfaite du résultat. J'ai gagné au moins cinq teintes. Je reviendrai régulièrement.» Comptez 69 euros pour une séance de 20 minutes, 99 eu-

ros pour 30 minutes et 139 euros pour 50 minutes. Le centre de blanchiment propose également la pose de bijoux dentaires, de 25 à 70 euros.

Marie Cortyl

• Pro Sourire, 29 rue du Général-Leclerc. Rens. au 01 39 43 84 63 ou sur www.pro-sourire.com. Avec ou sans rendez-vous.

L'agenda

◆ Cérémonie

À l'occasion de la Journée nationale de la déportation, une cérémonie religieuse se tiendra le dimanche 29 avril à 9h, à la synagogue (10, rue Albert-Joly). Elle sera suivie d'un rassemblement au monument aux morts à 10h30.

◆ Trésors cachés

La quatrième édition de l'opération "Trésors cachés" se tiendra le samedi 5 mai dans les rues de la ville. Inscriptions par équipe de 8 à 12 personnes sur www.versailles.fr ou sur place le jour de la course à partir de 13h30 sur le parvis de la cathédrale Saint-Louis. Entrée libre. Rens. : 01 30 97 81 26.

◆ Foire aux plantes de Porchefontaine

L'association Clap 53 organise sa traditionnelle foire aux plantes le dimanche 13 mai, de 14h30 à 17h30, au square Lamôme. Rens. : 06 30 29 86 37.

◆ Colloque de l'association des Paralysés de France des Yvelines

La délégation de l'association des Paralysés de France des Yvelines propose le mardi 22 mai de 9h30 à 17h30 un colloque à l'université de Versailles Saint-Quentin sur le thème "vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap moteur". Rens. : 01 30 44 14 41.

◆ Commémoration

À l'occasion de la cérémonie du 8 mai 1945, la Ville prendra part aux commémorations nationales du 70^e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim. A cette occasion différents événements auront lieu : mercredi 2 mai, installation d'un véhicule militaire d'époque dans le hall de l'hôtel de ville. Le mardi 8 mai, une cérémonie commémorative se tiendra à 11h au monument aux morts. Du 14 au 25 mai, l'hôtel de ville accueillera une exposition sur la bataille de Bir Hakeim.

◆ Le groupe Al Anon Versailles Vauban fête ses 43 ans

À l'occasion de son 43^e anniversaire, le groupe Al Anon Versailles Vauban propose une réunion ouverte sur le thème de l'humilité le vendredi 4 mai à 20h30 à la maison de quartier Vauban (76, rue Champ-Lagarde). Entrée libre.